

INSCRIPTIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS

LES MERCREDIS APRES-MIDI

Pour une meilleure organisation, nous demandons aux familles de bien vouloir remplir les documents ci-joints et de les remettre à Laëtitia DENIS où Lara LEGRAND à :

Accueil de Loisirs – 1, rue de Bourgogne- 86530 Cenon sur Vienne

L'inscription au préalable est obligatoire.

Ce document permet à l'équipe de mieux s'organiser : projets d'animation, répartition par groupe et réservation des repas à l'UPC.

Nous vous rappelons que conformément à l'article 4 du règlement intérieur, **toute absence injustifiée sera facturée**, sauf sur présentation et remise d'un justificatif valable dans les 3 jours suivants.

Vous êtes priés de prévenir l'Accueil de Loisirs de l'absence de votre ou vos enfants, au plus tard avant 8h30 le jour même.

Vous en remerciant

Laëtitia DENIS

Lara LEGRAND

« Rappel de l'article 4 »

Les inscriptions sont déclarées définitives. En cas d'absence pendant la période de fonctionnement sur des journées pour lesquelles une inscription avait été réalisée, une facturation de la prestation prévue au tarif appliqué sera effectuée.

Accueil de Loisirs :

05 49 21 27 27

alshcenon@orange.fr

[Retrouvez les infos de dernière minute sur notre page](#)

Facebook : **Alsh PJ**

Document à conserver par la famille